

L'AGENCE « UNE RIVIÈRE, UN TERRITOIRE » VALLÉE DU RHIN : LA CONCRÉTISATION D'UNE DÉMARCHE COLLABORATIVE D'EDF HYDRO



La Filature, Mardi 20 octobre 2020, 16h15-18h

PARTAGE D'EXPÉRIENCE ORGANISÉ PAR EDF



La concrétisation d'une démarche collaborative d'EDF Hydro sur la vallée du Rhin : EDF Hydro a engagé un programme d'appui au développement économique au coeur des territoires qui accueillent des aménagements hydro-électriques, basé sur un réseau d'agences locales et sur une démarche 100% collaborative, associant des acteurs socio-économiques du territoire et des expert.e.s pluridisciplinaires. La mise en oeuvre du programme sur la vallée du Rhin a mobilisé des parties prenantes locales pendant près d'un an pour construire le dispositif de la future agence, écrire la feuille de route commune et définir les modalités d'une gouvernance partagée. L'agence a été inaugurée avec ses partenaires le 4 octobre 2019.

Avec l'intervention de :

■ **Lucas Housson**, Directeur de l'Agence EDF « Une Rivière, Un Territoire » Vallée du Rhin



L'atelier commence par une vidéo diffusée par Lucas Husson afin de planter le cadre dans lequel s'est inscrite la naissance de l'Agence EDF « Une Rivière Un Territoire » de la Vallée du Rhin.



■ QU'EST-CE QU'UNE AGENCE EDF « UNE RIVIÈRE UN TERRITOIRE » ?

Les huit Agences « Une Rivière, Un territoire » sont nées d'un projet initié par EDF Hydro en 2012 en collaboration avec les acteurs locaux, pour **développer et créer de la valeur dans les vallées hydrauliques**. L'énergie hydroélectrique est une énergie électrique renouvelable qui est issue de la conversion de l'énergie hydraulique en électricité.

Cette démarche lancée par EDF a comme premier objectif de **soutenir techniquement et financièrement les entreprises du secteur de l'eau, de l'environnement et de l'énergie**, en favorisant l'émergence de projets innovants et créateurs d'emplois. Il va s'agir notamment de **permettre le recours à des moyens financiers** en s'appuyant sur un fond d'investissement pour octroyer des prêts aux entreprises, mais aussi de **faciliter l'accès à un réseau de compétences techniques** à travers notamment des actions d'information et d'accompagnement dans les stratégies de développement des entreprises.

Le deuxième objectif poursuivi est de **faciliter le recours aux entreprises locales** dans le cadre des activités de maintenance et d'exploitation d'ouvrages opérés par EDF Hydro. Le programme « Une Rivière, Un Territoire » permet ainsi de soutenir le réseau industriel local de l'énergie, EDF devenant un acteur de l'émergence de filières industrielles ou de services sur le territoire.

A travers cette **collaboration avec les acteurs et actrices socio-économiques des différents territoires**, EDF Hydro participe plus largement aux enjeux de transition énergétique et de préservation de l'environnement.



■ QUELS SONT LES ENJEUX PROPRES À LA VALLÉE DU RHIN ?

L'agence EDF « Une Rivière, Un Territoire » de la Vallée du Rhin a été inaugurée le 4 octobre 2019. La Vallée du Rhin représente un enjeu majeur pour l'hydro-électricité, justifiant l'implantation d'une agence de développement territorial. En effet, EDF Hydro exploite neuf aménagements dans la vallée du Rhin, ce qui représente **la première vallée hydroélectrique de France** pour l'entreprise. Les douze usines EDF présentes sur le territoire alsacien produisent une moyenne de 8 TWh chaque année, soit les 2/3 de la consommation alsacienne (industrie et transport compris).

La feuille de route de l'agence, co-construite avec les acteurs du territoire, a mis en avant trois grands enjeux :

- Le **développement des énergies renouvelables** en Alsace ;
- Le **développement économique et touristique** autour du Rhin ;
- La **sobriété en eau** dans le contexte de changement climatique.

Pour s'adapter au territoire, à ses besoins et ses enjeux, la création de l'agence et la définition de ses missions se sont faites **conjointement avec un groupe d'acteurs locaux** (collectivités territoriales, chambres consulaires, enseignant-e-s universitaires...) afin d'identifier au mieux les besoins du territoire, en bonne articulation avec les dispositifs déjà en place.

Par ailleurs, **plusieurs comités réunissant ces parties prenantes** ont été créés :

- Le COT (Comité d'Orientation Territorial) pour assurer la cohérence et la pertinence des missions de l'Agence en fonction des besoins du territoire.
- Le CAT (Comité d'Action Territorial) participant à la mise en place des programmes d'actions.

Des **groupes de travail thématiques** peuvent également être mis en place en fonction des enjeux de chaque dossier.



POINTS À RETENIR

■ Le travail de co-construction, qui s'inscrit dans la durée, entre EDF et les acteurs locaux, pour répondre au mieux aux besoins des territoires.

■ Le développement des ressources locales dans le cadre de programmes facilitant la transition énergétique et plus largement la préservation de l'environnement.

